

LE BAC BRUN A 15 ANS !

Chronique de Anthony Coulon, conseiller en gestion des matières résiduelles

C'est en 2010 que la Municipalité de Lac-Beauport décida d'instaurer sur son territoire la collecte du compost pour les résidences, alors que les multilogements, entreprises et institutions commencèrent leur participation en 2012.

Avant-gardiste pour l'époque, la Municipalité a su voir le potentiel dans l'implantation de cette collecte. En effet, celle-ci peut se targuer d'avoir détourné un total d'environ 12 380 tonnes de matières organiques de l'enfouissement depuis 2010.

C'est une sacrée diminution du gaspillage des ressources, me direz-vous, mais c'est également une réduction marquée de notre impact environnemental avec des économies financières substantielles sur le coût de disposition. On ne le répétera jamais assez, valoriser c'est économiser! Et c'est sans compter sur les subventions du gouvernement provincial qui récompense nos efforts de détournement des matières de l'élimination.

D'ailleurs, la Municipalité souhaite féliciter les résidents, commerces et entreprises présents sur le territoire pour le tri des matières résiduelles avec une diminution de 20 tonnes de déchets éliminées en 2024 en comparaison avec l'année 2023. Cela constitue la plus basse quantité de déchets éliminés par habitant depuis que les ordures ménagères sont collectées sur le territoire.

Malgré tout, n'oublions pas que le déchet le moins dispendieux et le plus simple à traiter est celui qui n'existe pas! La Municipalité vous encourage donc à la pratique du feuillicyclage et de l'herbicyclage pour vos résidus verts, et de continuer à disposer vos résidus de table, cendres froides, litières, etc. dans votre bac brun.

C'est l'hiver et une partie des matières organiques gelées reste dans votre bac brun après le passage du camion de collecte? [Visitez notre site Internet](#) pour obtenir quelques astuces.

Source : <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/entreprises-organismes/performer/outils-guides-et-etudes/>

